



LA LETTRE

du Juin 2015

Haut Commissariat
à la Modernisation de l'État

Salle du Conseil de Cabinet
Vendredi 29 mai 2015

Remise officielle à SEM Brigi Rafini du Plan d'Actions quinquennal 2015/2019 de la Politique Nationale de Modernisation de l'Etat



Elaboré par un comité interministériel sous l'égide du Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat, ce document vise essentiellement à plus d'efficacité et de performance dans les actions des pouvoirs publics. La remise du document s'est déroulée dans la salle du conseil de cabinet de la Primature en présence des membres du gouvernement et devant plusieurs représentants des partenaires techniques et financiers du Niger, notamment de l'Union Européenne dont l'appui a permis la réalisation dudit document.

Page 3

Assemblée Nationale : Mardi 17 mars 2015
Journée d'information parlementaire
sur la Politique Nationale
de Modernisation de l'Etat

Page 2

3^{ème} rencontre
annuelle entre
le HCME et les
Partenaires

Page 4

Assemblée Nationale : Mardi 17 mars 2015

Journée d'information parlementaire sur la politique nationale de modernisation de l'Etat : informer la représentation nationale des efforts du Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME) dans ses actions de modernisation de nos institutions.

Le mardi 17 mars 2015, le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat a organisé une journée d'information à l'endroit des parlementaires sur la politique nationale de modernisation de l'Etat. Il s'agit à travers cette démarche, de renforcer les capacités des parlementaires sur la modernisation de l'Etat afin qu'ils prennent les mesures idoines pour accompagner l'Etat dans l'accomplissement de cette noble mission. Présidée par le 1er vice-président de l'Assemblée nationale M. Mamadou Daouda Marthé, cette rencontre a vu la participation du Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat, M. Amadou Saley Oumarou et des cadres du HCME.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de cette rencontre d'échanges, le 1er vice-président de l'Assemblée Nationale s'est réjoui de cette journée d'information et a assuré que les élus nationaux s'inscrivent dans cette dynamique du HCME tout en espérant que ces échanges leur permettront de mieux appréhender les questions de modernisation de l'Etat afin d'en faire des propositions pertinentes à cet égard.

Pour sa part, le Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat, monsieur Amadou Saley Oumarou a rappelé que depuis une dizaine d'années, le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat, en tant que structure rattachée au cabinet du Premier Ministre est chargé de concevoir, de superviser, de coordonner, de suivre et d'évaluer toutes les actions tendant à moderniser l'Etat et les collectivités Territoriales, conformément aux orientations définies par le Gouvernement, et cela en relation avec les institutions concernées. C'est à ce titre que le HCME a élaboré la Politique Nationale de Modernisa-



Le Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat face aux députés nationaux

tion de l'Etat (PNME) qui a été adoptée par le Gouvernement lors du conseil des ministres du juillet 2013. Celle-ci est structurée en quatre axes à savoir : l'Aménagement du Territoire et Développement des Infrastructures, la Modernisation de l'Administration Publique, la Promotion de la Bonne Gouvernance et le Changement de Comportements et de Mentalités aussi bien des dirigeants que des citoyens.

Plusieurs actions menées ont été développées par le Directeur du Département Développement Institutionnel. Il en est de même des perspectives.

Il faut noter que cette rencontre intervient après l'atelier National de validation du plan d'actions de la PNME, tenu du 24 au 26 novembre 2014 à Niamey. Ce plan d'actions, devra permettre d'identifier et de préparer les cadres généraux pour assurer :



Une vue des participants

les mécanismes, les outils et les indications temporelles de la coordination et du pilotage de la mise en œuvre de la politique ;
la planification indicative des objectifs globaux poursuivis par les sous programmes de la PNME et des principaux résultats qui seront attendus. Les actions détaillées seront précisées dans les plans d'actions respectifs des sous programmes ;
l'élaboration et la mise en œuvre des réformes transversales prioritaires.

Salle du Conseil de Cabinet : Vendredi 29 mai 2015

Remise officielle à SEM Brigi Rafini du Plan d'Actions quinquennal 2015/2019 de la Politique Nationale de Modernisation de l'Etat



Le Niger dispose depuis 2013 d'un document de politique nationale de modernisation de l'Etat qui constitue désormais le cadre de référence pour définir les mesures devant permettre d'améliorer les performances des institutions et d'accroître le niveau de satisfaction des usagers des services publics. Selon le Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat M. Amadou Saley Oumarou, quatre axes prioritaires d'intervention ont été retenus pour changer la situation de notre pays à moyen et long termes. Il s'agit de l'aménagement du territoire et la modernisation des infrastructures ; la modernisation de l'administration publique ; la promotion d'une gouvernance de qualité et le changement de comportement et de mentalités des dirigeants et des citoyens.

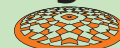
Cette politique vient d'être déclinée en un plan d'actions quinquennal 2015/2019. Le plan d'actions constitue une évolution majeure dans l'histoire de la gouvernance administrative de notre pays.

Pour sa part, le chargé d'affaires de la Délégation de l'Union Européenne M. Jeanne Emile a indiqué que la politique nationale de modernisation de l'Etat vise à améliorer l'impact des politiques publiques sur le bien-être des populations. L'appui de l'Union Européenne à toutes les étapes du processus d'élaboration de ce plan d'action, traduit à suffisance, la volonté et l'engagement de l'Union Européenne à accompagner le renforcement de la bonne gouvernance au Niger et les réformes initiées par l'Etat. (...)

Réagissant par rapport au document qu'il a préfacé, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement S.E Brigi Rafini a précisé que la responsabilité des agents de l'Etat conditionne l'efficacité et l'efficience recherchées à travers la modernisation de l'Etat. Pour y parvenir, le Chef du gouvernement a insisté sur l'axe 4 de la Politique Nationale de la Modernisation de l'Etat relatif au changement de comportements et de mentalité. "Nous sentons que nous avons encore à rendre des services de qualité, des services en termes d'encadrement de notre population. Il y a des attentes que nous devons faire tout pour satisfaire.

C'est cela notre raison d'être à la tête de l'Etat ; d'être à la tête des services publics de l'Etat", a souligné M. Brigi Rafini. Pour lui, les responsables à tous les niveaux, qu'il s'agisse du secteur public ou du secteur privé doivent adopter des comportements axés sur le travail bien fait et bannir la corruption et le gain facile.

Hassane Daouda
(ONEP)



Salle Margou, Niamey : Mardi 9 juin 2015

3^{ème} rencontre annuelle entre le Haut Commissariat à la LES DEUX PARTIES FONT LE

La 3^{ème} rencontre annuelle entre le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) s'est tenue, dans la Salle Margou de l'Hôtel Gaweys de Niamey. C'était en présence du Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat M. Amadou Oumarou Saley, de l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne M. Raul Mateus Paula, le chef de Coopération de l'Action Culturelle de la République française M. Laurent Bonneau et des représentants des partenaires techniques et financiers qui accompagnent le HCME dans ses divers projets concourant à améliorer la qualité des prestations des services publics au Niger.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la rencontre, l'ambassadeur, chef de Délégation de l'Union Européenne (UE) au Niger a d'abord réaffirmé la disponibilité et l'engagement constant de l'UE à accompagner le Niger dans ses efforts de reformer les différents segments de l'Etat afin de rendre l'action publique efficace. Il a rappelé que notre pays dispose d'un cadre stratégique permettant de mieux coordonner

les politiques publiques notamment le plan d'action quinquennal (2015-2019). Ce cadre stratégique est un instrument nécessaire qui contribue à garantir la mise en œuvre des politiques publiques répondant aux besoins réels et légitimes des populations nigériennes dans le respect des principes et valeurs de bonne gouvernance, des droits humains et de l'Etat de droit. Auparavant, le chef de Coopération et de l'Action Culturelle de la République française M. Laurent Bonneau a souligné l'importance que revêt cette rencontre, car elle offre aux PTF l'occasion de partager leurs expériences et leur financement, de pouvoir comparer et regarder ce qui se fait dans le domaine de la modernisation de l'Etat.

Au nombre des actions soutenues par son institution en vue d'accompagner le HCME, il a évoqué les réalisations du projet « Modernisation de l'Etat et Décentralisation au Niger » MEDEN mis en œuvre depuis décembre 2012 grâce au financement de la Coopération Française et qui prendra fin début mai 2016. A travers ce projet, il a été procédé au renforcement des capacités des institutions publiques et administratives

de l'Etat notamment au niveau local avec des multitudes petites actions de modernisation.

En prenant la parole à cette occasion, le Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat M. Amadou Oumarou Saley a rappelé que cette 3^{ème} rencontre s'inscrit dans la dynamique d'échanges permanents que le HCME a établis avec ses partenaires. Il s'est réjoui des retombés engendrés par ce genre de rencontres avant de souligner quelques soutiens des PTF à son institution dans l'accomplissement de ses missions. Il a, entre autres noté le financement du Plan d'Ac-



Une vue de la table de séance

Modernisation de l'Etat (HCME) et les Partenaires POINT DE LEUR PARTENARIAT

tion de la Politique Nationale de la Modernisation de l'Etat par l'Union Européenne.

Cette politique a été adoptée par le gouvernement du Niger en Juillet 2013 et le document a été remis officiellement au Premier ministre, chef du gouvernement le 29 mai dernier. Il a également mentionné que les appuis de la Coopération Suisse, de l'Agence Française de Développement et de la Coopération Française ont permis au HCME de boucler le financement de l'étude sur les comportements non obser-



Une vue des participants

vants des fonctionnaires confiée au LASDEL. Une synthèse a été présentée par le Pr Jean Pierre Olivier de Sardan.

Ajoutons que les appuis de l'UNICEF, de la Coopération Allemande et de l'Union Européenne ont permis d'acquérir dans le cadre des services publics, des véhicules au profit des communes de Foulatari, Belbédji, InGall et Tchintabaraden.

L'appui du PNUD a aussi permis au HCME de réviser et de mettre à jour le document de projet sur le manuel de procédures administrative, financière et comptable des Ministères. Cette thématique s'inscrit dans le cadre d'un processus de modernisation de l'administration publique en vue d'améliorer la qualité de l'offre de service publics et contribuer ainsi à la promotion d'une bonne gouvernance administrative à travers l'amélioration de la qualité de la gestion des ressources affectées au fonctionnement de l'administration publique.

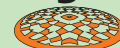
Dans le même ordre d'idée, un projet d'élaboration des manuels de procédure a fait l'objet d'un atelier de validation les 20 et 21 mai 2015 à Dosso.

Ces manuels de procédure couvriront les procédures transversales relatives aux fonctions communes à tous les Ministères à savoir : la planification, le juridique, la finance-budget-compta, la passation des marchés et la GRH.

M. Amadou Oumarou Saley a ajouté ensuite que l'UNICEF a apporté son appui technique et financier au HCME dans le projet d'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques dans notre système de gouvernance.

En outre, il a confié que les différentes rencontres qui se sont tenues avec les partenaires ont permis de mobiliser plus de 500 millions de FCFA. M. Amadou Oumarou Saley a expliqué que la 3ème rencontre s'inscrit dans la même logique que les précédents à savoir informer les PTF et renforcer les liens entre le HCME et les PTF.

**Laouali Souleymane
Halimatou Mamoudou Tahirou
(Stagiaire, ONEP)**





Allocution du Premier Ministre lors de la remise du Plan d'Actions quinquennal 2015/2019



Le Premier Ministre saluant les membres du comité interministériel de suivi et de l'élaboration du PA/PNME



Le Premier Ministre saluant les membres du comité interministériel de suivi et de l'élaboration du PA/PNME



Echanges après la remise du PA/PNME (à droite : SEM Brigi Rafini, Premier Ministre, à gauche SEM Antoine Anfré, Ambassadeur de France au Niger).



Photo de famille : Journée des DIRCAB



Photo après un déjeuner de travail HCME / AFD (M. Jean Pierre Marcelli, Directeur AFD Afrique et M. Philippe Renault Directeur AFD Niger)



3ème rencontre HCME / Partenaires



3ème rencontre HCME / Partenaires



Table de séance de la retraite HCME organisée avec l'appui financier de la CNSS et de l'ARTP à Konni



Remise SPA Tchintabaraden (Prefet de Tchinta, Cadres HCME, Cadre GIZ)



Photo de famille après remise officielle du SPA Tchinta et Ingall



Remise officielle SPA Tchinta et Ingall

19 Mars 2015, salle de réunion HCME:

Cinquième session du comité de Pilotage du Projet Modernisation de l'Etat et Décentralisation au Niger (COFIL/MEDEN)

Le Haut Commissaire à la Modernisation de l'Etat et le Chef du SCAC de l'Ambassade de France ont co-présidé le 19 mars 2015 la cinquième réunion ordinaire du comité de pilotage (COFIL) du projet FSP 2012-16 MEDEN (Modernisation de l'Etat et Décentralisation au Niger). La précédente réunion s'était tenue le 10 juillet 2014.



Une vue des participants du 5ème COFIL / MEDEN

Cette réunion, qui s'est de nouveau caractérisée par une parfaite assiduité et implication de ses membres, avait pour principal objectif de faire le point sur les activités de l'année 2014 et d'arrêter le plan de travail de l'année 2015/2016.

Suivi par le COFIL des activités du projet MEDEN mises en œuvre en 2014 et sur les deux premiers mois de l'année 2015

Après la signature des conventions et des contrats de prestation des services au mois de décembre 2013, les structures porteuses des composantes 1 et 3 (respectivement HCME et ENAM) ont bénéficié des fonds à la date du 24 mars 2014. S'agissant de la composante 2, les fonds n'ont été mis en place qu'après signature, le 7 novembre 2014, d'une convention de subvention entre le SCAC et le HCME (en lieu et place de l'ONG Rail précédemment).

Composante 1 : Appui au Processus Dynamique de Modernisation des Services Publics (PDMSP)

Appui à la formulation des projets dans le Pôle « Administration Publique » ;

Appui à la formulation et à la mise en œuvre des projets dans le pôle Collectivités territoriales ;

Modernisation de la salle de conférence de l'Ecole Nationale d'Administration (ENAM).

Composante 2 : Appui au Processus de décentralisation (Planification régionale-Mairies mobiles ou Service Public Ambulant-Coopération décentralisée)

Appui à l'élaboration des Plans de Développement Régionaux (PDR) de deux Régions ;

Appui à la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux (PDC) dans les communes de la zone d'intervention du projet MEDEN ;

Appui institutionnel aux mairies mobiles des zones nomades ;

Appui au dispositif de coopération décentralisée intercommunale, transfrontalière.

Composante 3 : Dispositif de formation et de recherche du département Modernisation de l'Etat et Décentralisation de l'ENAM

Les actions de formation ;

Fonctionnement de la Cellule de recherche ;

Actions de communication sur la modernisation de l'Etat.

Programmation 2015 et réallocation de crédits

L'année 2015 sera de facto la dernière année de l'exécution du projet MEDEN sur un plan budgétaire. En effet, même si la durée du projet a été prolongée d'un an, au 10 mai 2016, les crédits qui seront engagés en 2015 seront à mettre en œuvre jusqu'au début de l'année 2016.

Conclusion

Au-delà des activités qui seront réalisées au cours de cette dernière année d'exécution, une des ambitions des partenaires (HCME et SCAC) du MEDEN et de son équipe projet est de faire fructifier les acquis les plus significatifs du projet afin de leur assurer une certaine pérennité.

Ainsi plusieurs axes de travail justifient de pouvoir être poursuivis et approfondis dans d'autres contextes institutionnels, y compris avec d'autres partenaires.

Extrait du Rapport présenté
par Dieuleveux Thierry, ETI MEDEN

Ecole de modernisation de l'Etat

Renforcement des capacités du personnel de l'État par le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat à travers le Projet : «Modernisation de l'Etat et Décentralisation au NIGER» (MEDEN)

Afin d'accompagner les cadres de l'administration publique concernés par les différentes réformes à s'adapter aux nouvelles visions de l'Etat, le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat a initié et organisé à travers le projet Modernisation de l'Etat et Décentralisation au Niger (MEDEN) des sessions de formation sur la base d'une enquête d'identification des besoins en formation des ministères réalisée à travers une fiche remplie par les ministères. Les thèmes proposés constituant les besoins prioritaires exprimés par les différentes administrations.

Pour bâtir une « Ecole » au sens d'une démarche visant à élaborer des modules ciblés (thématique/durée/publics cibles):

Qui a pris la forme d'un département de l'ENAM « Département Modernisation de l'Etat et Décentralisation », Appuyé par le projet MEDEN dès sa création et son fonctionnement pour ses 3 premières années,



Une vue des participants

(équipement, modernisation salle 64, formations)
 Qui fonde son programme sur l'expression directe des besoins de la part des administrations, En atteignant des résultats déjà probants mais nécessitant une consolidation:
 1859 agents concernés aussi bien à Niamey que dans les régions,
 Depuis des agents de base jusqu'au haut de la hiérarchie (AUXILIAIRES/SG/DIRCAB),
 En introduisant des pratiques nouvelles: pas de per diem, le principe d'un suivi, d'une évaluation systématique des sessions, d'une programmation adaptée aux besoins;
 S'appuyant sur un vivier de formateurs.

	2013	2014	2015	TOTAL
Nombre de sessions de formations	10	15	5	30
Coût des formations	38045250	36144838	16888670	91078758
Nombre de fonctionnaires récipiendaires	1025	679	155	1859
Nombre d'auxiliaires récipiendaires	61	46	0	107

Services Publics Ambulants (SPA) :

De l'expérimentation à la mission de suivi

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Modernisation de l'Etat et Décentralisation au Niger (MEDEN) financé par la Coopération Française, le Haut-commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME), en rapport avec le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses, a initié une expérience pilote en vue de mettre en place un dispositif de mise en œuvre de « services publics ambulants » dans les communes situées en zones nomades.

L'objectif principal de cette expérience novatrice est de permettre à ces communes situées dans les zones nomades d'offrir aux populations des services publics de base à travers l'organisation de missions conjointes entre les services techniques communaux et les services techniques déconcentrés de l'Etat, et éventuellement les partenaires techniques et financiers. Ces véhicules dans lesquels sont embarqués des services techniques de différents domaines contiennent le nécessaire pour une délivrance de services divers à savoir : Santé humaine, Santé animale, Etat civil Hydraulique, Environnement et Education.

Le Projet Modernisation de l'Etat et Décentralisation au Niger (MEDEN), initiateur de cette expérience a pris en charge les communes d'Ingourti, d'Iferouane et de Tillia.

L'UNICEF a pris en charge les communes Tarka et Foulatari à partir de décembre 2014 tandis que la GIZ, à travers le cofinancement UE, a pris en charge les communes de Tchintabaraden et d'Ingall depuis Février 2015. Le Haut Commissariat a aidé à organiser la Commune et le Département à travers une convention de partenariat qui spécifie les conditions de collaboration entre les différentes parties prenantes. Des missions de suivi ont déjà été réalisées. L'objectif général de la mission est de s'assurer du bon fonctionnement du SPA. Suite à cette mission il est ressorti les conclusions suivantes par commune visitée :

1. Iferouane : En six(06) mois le véhicule n'a effectué que deux(02) sorties dont une évacuation sanitaire et une sortie dans le cadre de l'élaboration du PDC. Le véhicule a parcouru seulement mille quatre vingt dix(1090) kilomètres. La mission a constaté que le SPA n'a pas véritablement fonctionné dans cette commune.

2. Ngourti: Les activités du SPA se déroulent dans la commune rurale d'Ingourti à la grande satisfaction de toute la population. Les activités ont concernés particulièrement les évacuations sanitaires (essentiellement les femmes enceintes), le transport des conseillers à l'occasion des sessions du conseil, l'Etat Civil dans tous ses aspects,

l'entretien des puits et forages. Cependant les mécanismes de fonctionnement n'ont pas été conformes au schéma initial. La non programmation et la non accessibilité aux ressources financières n'ont pas facilité le bon fonctionnement du SPA.

En plus des populations, les forces de défense et de sécurité ont témoigné que le véhicule est venu à un moment où la population en avait plus que besoin. En moins de six (06) mois le véhicule a parcouru un peu plus de vingt six mille(26.000) kilomètres et l'essentiel des activités a concerné les évacuations sanitaires particulièrement les femmes dont la vie de beaucoup a pu être sauvée.

S'agissant de la mission de suivi de la GIZ, il faut souligner que le dispositif du SPA a mieux fonctionné à Tchintabaraden qu'à Ingall.

3. Tchintabaraden : Bonne compréhension des missions du comité de pilotage, Bonne compréhension des moyens de fonctionnement du véhicule et modalité d'utilisation par les STD, Début de planification mensuelle pour l'utilisation (mois d'avril) , Tenue des 2 réunions du comité le 9 et 17 avril 2015 ,9 missions réalisées dans la commune et 1 mission

conjointe en préparation (élaboration des 4 micro-projets intégrés pour la commune) ,Distance parcourue 3275 km.

Difficultés rencontrées : Activités des services de santé au-delà du territoire de la commune de Tchinta, Kit de matériel de pièce de rechanges encore avec la préfecture, 1 le chauffeur mis à la disposition mais ce dernier est engagé pour le corbillard du District Sanitaire.

4. Ingall : Aucune programmation d'utilisation du véhicule, Aucune mission SPA réalisée, ni par les services propres de la communes ni par les STD, Distance parcourue 3900 km.

Difficultés rencontrées : Convention non diffusée et conséquemment pas comprise par les membres du comité, Insuffisante compréhension du SPA, Méconnaissance des moyens de fonctionnement du véhicule et des modalités d'utilisation par les STD, Dans quel cas, la commune fournit le carburant ? Utilisation abusive du véhicule à d'autres fins par le maire.

Au vu des constats faits par la mission, le HCME, en collaboration avec les Ministères techniques impliqués dans le SPA, envisage de mener des missions d'appui conseils pour la bonne réussite du SPA et sa pérennisation dans toutes les communes concernées.

Extrait des rapports de mission de suivi du HCME et de la GIZ



Modernisation des outils de gestion dans les communes

Comment aider nos communes à organiser et gérer leur documentation et archives ?

Acette question le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME) a répondu à travers la mise en place d'un service de documentation et des archives au niveau de nos communes.

En effet, le HCME, avec l'appui du Projet Modernisation de l'Etat et Décentralisation au Niger (MEDEN) mène une expérience pilote à travers la mise en place d'un système de gestion de la documentation et des archives dans trois(3) communes que sont Kiota, Madarounfa et Zinder. Pour ce faire, une mission sur l'état des lieux de la documentation, des archives a été effectuée dans les communes de Kiota, de Madarounfa et la ville de Zinder.

L'objectif général de cette mission est de contribuer à améliorer le fonctionnement et la gestion des archives et de la documentation. L'objectif spécifique étant d'appuyer la conception et la mise en place d'un système approprié de gestion de la documentation et des archives.

Ce travail sera poursuivi par :

Un encadrement technique qui sera apporté aux trois (03) communes pour : aménager et équiper le local affecté au service des archives et de la documentation et installer les équipements et les logiciels acquis dans le cadre de cet appui ; Installer et tester le logiciel de traitement des archives et de la documentation ; Traiter le stock des archives et des documents jusque-là produits ou rassemblés au niveau de la commune.

Une formation d'initiation à la mise en place et à l'exploitation du système sera organisée à l'attention des cadres techniques, des autorités communales et plus spécifiquement des agents communaux concernés par la gestion de la documentation et des archives.

NAKA

Elaboration des instruments pédagogiques pour le renforcement des capacités des différents acteurs de la décentralisation.

Le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat a comme mission, entre autres, « d'élaborer les instruments pédagogiques pour le renforcement des capacités des différents acteurs de la décentralisation ».

Aussi après avoir contribué à l'élaboration du corpus juridique sur la décentralisation il se consacre aujourd'hui à agir dans le sens de rendre performante les Collectivités Territoriales tant en ce qui concerne leur fonctionnement et leur gouvernance au quotidien que dans la délivrance des services publics locaux. C'est ainsi qu'il a réalisé plusieurs outils dont la finalité est de permettre aux collectivités Territoriales d'être à même d'assurer convenablement leur mission dans le cadre d'une gouvernance apaisée.

A cet effet, le HCME vient d'élaborer avec l'appui de la Coopération Allemande un guide de bonne gouvernance locale. Avec l'appui du Programme d'Actions Communautaires PAC 3 il a engagé un processus de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation sur la mise en place d'un système de gestion rationnelle des archives et de la documentation communale d'une part et sur la communication communale d'autre part.

Un atelier de formation des formateurs recrutés au niveau régional qui seront chargés d'assurer la formation aux acteurs locaux s'est également tenu. Cette formation a concerné plus d'une vingtaine de formateurs et la formation des acteurs locaux débutera en juin 2015.

KAMED Attaher
DDA/HCME

Le Service Public Ambulant des zones nomades : la réponse appropriée aux besoins des populations

Le constat: Les zones nomades se caractérisent notamment par:

- une forte dispersion des populations, dans des territoires éloignés et très étendus,
- une faible présence des services publics (locaux comme de l'Etat) ayant pour conséquence, un accès très limité des populations aux services de base et une faible reconnaissance du rôle joué par l'Etat et les collectivités dans ces territoires.

Les réponses : Amener le service public au plus près des populations :

- grâce à des véhicules adaptés,
- délivrer des services publics indispensables,
- responsabiliser les communes concernées,
- mutualiser étroitement les services de l'Etat.



Directeur de Publication : Amadou Saley Oumarou

LA LETTRE

du

Haut Commissariat à la Modernisation de l'État

Immeuble Ex BDRN – 1^{er} et 2^{ème} étages

B.P. 12900 - Niamey NIGER

Tél. +227 20 73 54 67 / 20 73 26 90 - FAX : +227 20 73 67 93

Site web : www.hcme.gouv.ne